



MUNICIPALITÉ DE LA MACAZA

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :

Lors d'une séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 15 janvier 2018, le Conseil municipal de La Macaza a présenté le projet de *règlement numéro 2018-130 concernant le code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de La Macaza*.

QUE ledit projet modifie notamment les articles 5, 6.1, 6.3.5, 6.3.7, 6.9, et 8 dudit code d'éthique et de déontologie.

QUE ce projet de règlement est actuellement déposé au bureau municipal situé au 53, rue des Pionniers, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance, aux heures normales de bureau.

Le présent projet de règlement sera adopté lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le 12 février 2018 à 19h au 53 rue des Pionniers à La Macaza.

DONNÉ À LA MACAZA CE 16^e JOUR DE JANVIER 2017

Le directeur général adjoint

Étienne Gougoux

Étienne Gougoux

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Étienne Gougoux, directeur général adjoint de la municipalité de LA MACAZA, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie de celui-ci à chacun des endroits suivants : panneaux à l'extérieur de l'Hôtel de Ville, au lac Chaud, au lac Macaza et au lac Clair, entre 10 h et 16 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 16^e jour de janvier 2017.

Le directeur général adjoint

Étienne Gougoux

Étienne Gougoux